

Dakar, le 04 OCT. 2001

8-10-2001
2460

Le Directeur Général

OBJET : Séminaire de lancement du Projet
de Fonds de Développement Social

Monsieur le Coordonnateur,

Le projet Fonds de Développement Social initié par le Gouvernement avec l'appui de la Banque Mondiale, organise son **Séminaire de lancement les 09 et 10 Octobre 2001, à l'Auditorium du Conseil Economique et Social.**

A cette occasion, j'ai le plaisir de vous inviter à prendre part à prendre part à ces importantes assises dont les travaux débiteront le **Mardi 09 Octobre à 09h30 sous la Présidence de Madame Aminata TALL, Ministre du Développement Social et de la Solidarité Nationale, en présence de Monsieur Ablaye DIOP Ministre de l'Economie et des Finances.**

Veuillez agréer, Monsieur le Coordonnateur, l'assurance de ma parfaite considération.

PJ:

- ❖ *Résumé du projet*
- ❖ *Programme du séminaire*

//--))

Monsieur Ibrahima BA
Coordonnateur du PELP / PNUD
DAKAR



**SEMINAIRE DE LANCEMENT DU PROJET
" FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL "**

Dakar, les 9-10 Octobre 2001

PROGRAMME INDICATIF

HORAIRES	ACTIVITES
MARDI 09 OCTOBRE 2001	
8h 00 - 9h 00	Mise en place des participants
9h 00 - 10h 00	Cérémonie d'Ouverture : <u>Présidence : MDSSN avec MEF</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue de la Directrice de L'AFDS - Projection de film sur la pauvreté - Discours du Directeur des Opérations de la BM - Discours d'ouverture du MDSSN
10h 00 - 10h 30	Suspension de séance /Pause café
10h 30 - 11h 00	Présentation générale de l'AFDS par la Directrice Générale Présentation du système d'information sur la pauvreté par la DPS
12h 00 - 12h 30	Débats/ Eclaircissements
12h 30 - 13h 00	Inscription dans les ateliers
13h 00 - 14h 30	PAUSE /DEJEUNER
14h 30 - 16h 30	Travaux d'ateliers. Ateliers simultanés sur les thèmes 1 « Appui aux communautés » et 2 « Appui au développement des activités économiques des groupes cibles »
16h 30 - 17h 00	PAUSE CAFE
17h 00 - 18h 00	Suite des travaux d'Ateliers
MERCREDI 10 OCTOBRE 2001	
9h 00 - 11h 00	Suite et fin des travaux d'ateliers
11h 00 - 11h 30	PAUSE CAFE
11h 30 - 12h 30	Lecture et amendement rapport d'Atelier 1
12h 30 - 13h 30	Lecture et amendement rapport d'Atelier 2
13h 30 - 15h 00	PAUSE / DEJEUNER
15h 00 - 15h 30	Mise en place pour la cérémonie de clôture
15h 30 - 16h 00	Lecture des conclusions du séminaire
16h 00 - 16h 30	Cérémonie de clôture
16h 30 - 17h 00	PAUSE CAFE Fin du Séminaire

REPUBLIQUE DU SENEGAL

**AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(AFDS)**

**Immeuble EPI, 1er étage. Rue G1 X Boulevard du Sud.
Tel : 865 22 56 - BP : 16324 Dakar**

**PRESENTATION DU PROJET
FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL
(FDS)**

Octobre 2001

Le projet Fonds de Développement Social (PFDS) est un programme conçu par le Gouvernement dans le cadre de son programme de lutte contre la pauvreté, financé au moyen du Crédit IDA N°3446 SE signé entre le gouvernement et l'IDA, de la contribution de l'Etat et des bénéficiaires.

La nature juridique retenue pour la gestion du Fonds de Développement Social est une Association à but non lucratif dénommée "Agence du Fonds de Développement Social" (AFDS) constituée d'un organe de décision: l'Assemblée générale, et d'un organe exécutif : la Direction Générale.

Le projet sera exécuté sur une période de 10 ans découpée en trois phases :

☛ **La phase 1** d'une durée de trois (3) ans (2001-2004), consistera essentiellement à: i) mettre en place et rendre opérationnelles les structures du projet ; ii) sensibiliser les bénéficiaires sur le projet ; iii) mettre à l'essai les structures et stratégies retenues dans le cadre d'opérations à faible échelle favorisant le processus d'apprentissage, à travers des actions pilotes sur le terrain dans cinq régions.

☛ **La phase 2** (3 ans) consistera à mettre en œuvre les composantes du projet sur une plus grande échelle, de manière à toucher l'ensemble des zones défavorisées du pays dans toutes les régions.

☛ **La phase 3** (4 ans) aura pour but d'ajuster au mieux le mécanisme opérationnel adopté, d'élargir le groupe cible tout en maintenant des structures viables capables de répondre aux besoins exprimés.

Le montant du financement pour la première phase est de 30 millions de dollars.

OBJECTIFS DU PROJET

- Améliorer les conditions de vie des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables par la promotion et le financement d'activités génératrices de revenus et d'emplois;
- Faciliter l'accès des couches sociales démunies aux services sociaux de base, aux équipements et aux infrastructures communautaires ;
- Renforcer les capacités des communautés de base dans la planification participative, la priorisation des besoins et l'exécution de leurs activités ;
- Renforcer les capacités de l'Administration dans l'analyse et le suivi des conditions de vie des ménages et de la pauvreté.

COMPOSANTES DU PROJET

- ☛ **Composante 1 : Amélioration de l'accès aux infrastructures, équipements et services sociaux de base**

L'objectif de cette composante est d'améliorer l'accès des communautés dans les zones rurales et urbaines les plus pauvres aux infrastructures et services sociaux de base. Cette composante comporte deux (2) sous composantes :

- Une sous composante 1.1 « Accès aux services sociaux de base » qui financera principalement la réalisation de micro-projets de développement dans des domaines tels que l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'information et la communication, de l'accès aux marchés, etc
- Une sous composante 1.2 « Infrastructures et équipements de base » qui financera la réalisation d'infrastructures et d'équipements au profit des communautés à la base, en s'appuyant sur l'expertise et les compétences locales.

☛ **Composante 2 : Accès aux services de Micro finance**

Cette composante va faciliter : i) l'extension du réseau des structures de micro finance par le financement des activités de renforcement des capacités des SFD et la prise en charge sous forme de cofinancement, des coûts d'expansion de la SFD; ii) le financement d'activités génératrices de revenus ; iii) la création ou le renforcement de mutuelles, de groupements et de caisses villageoises d'épargne et de crédit ; iv) le renforcement des capacités des bénéficiaires par la formation en gestion à la base, l'information et l'appui organisationnel aux communautés et groupes pauvres pour les rendre éligibles aux financements des SFD.

☛ **Composante 3 : Renforcement des capacités des groupes vulnérables et des OCB**

Cette composante va renforcer les capacités en gestion des OCB et des groupes vulnérables ciblés dans les composantes 1 et 2 , dans leurs activités de planification, de conception et d'exécution de leurs activités, la gestion de leurs organisations et de leurs micro-projets ainsi que la maintenance des infrastructures mises à leur disposition.

☛ **Composante 4 : Suivi et analyse des conditions de vie des ménages**

Cette composante va améliorer la capacité de gestion et de suivi de la pauvreté, aussi bien en référence à ce projet en cours que par rapport aux efforts d'allègement de la pauvreté en général. Elle comprend deux sous composantes :

- Une sous composante 4.1 « Suivi de la pauvreté » qui financera la mise au point de données de référence économiques et sociales complètes à partir d'un système d'information et de suivi efficace sur la pauvreté, la réalisation d'une enquête sur les ménages, la réalisation de deux enquêtes légères qui fourniront les données de base et les indicateurs de mesure des niveaux de vie, une cartographie de la pauvreté ainsi que des enquêtes qualitatives et des évaluations participatives de la pauvreté. Elle facilitera la concertation entre les producteurs et utilisateurs de données socio- économiques sur les conditions de vie des ménages ;
- Une sous composante 4.2 « Gestion du projet » devant permettre à la Direction Générale de l'AFDS et à ses démembrés, de remplir leurs obligations et tâches, accroître le niveau de participation des acteurs identifiés et la qualité des services à offrir.

A travers ces quatre composantes, le projet financera :

- l'animation, la sensibilisation, la formation et l'organisation des bénéficiaires
- la réalisation d'infrastructures et d'équipements collectifs
- le financement d'activités génératrices de revenus
- l'appui aux structures de micro finance
- la réalisation d'études et enquêtes sur les conditions de vie des ménages et des communautés

ZONES D'INTERVENTION

Le projet intervient pour la première phase d'exécution dans les Régions de Kaolack, Fatick, Kolda, Louga, et Dakar.

Le projet interviendra simultanément dans les cinq régions pilotes et adoptera une démarche progressive à l'intérieur de chaque région..

CIBLES DU PROJET

Les groupes cibles bénéficiaires sont constitués des communautés pauvres et groupes vulnérables au sein de ces communautés. Les critères pour le choix des communautés qui participeront au projet en 1ère année, en 2ème année et en 3ème année seront déterminés sur la base des éléments suivants : (a) degré de pauvreté ; (b) dynamique organisationnelle et motivation de la communauté ; (c) potentiel d'intervention des autres acteurs dans la lutte contre la pauvreté ; (d) existence d'opérateurs pour l'appui technique. Des évaluations participatives de la pauvreté et des besoins seront entreprises dans ce sens au démarrage.

PRINCIPES ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Le Fonds de Développement Social est un programme de rupture dont l'exécution repose sur les principes suivants: la transparence des procédures et décisions; le traitement équitable de tous les partenaires; la responsabilité en amont envers l'Agence, en aval envers les bénéficiaires; l'autonomie.

La gestion opérationnelle du PFDS repose sur: a) la simplicité et la souplesse des opérations ; b) la délégation des opérations aux communautés bénéficiaires, aux ONGs et au secteur privé, pour assurer la décentralisation des activités; c) la participation des communautés bénéficiaires ; d) le renforcement de la supervision, du suivi et du contrôle.

- Simplicité et souplesse des opérations
- Délégation des opérations aux communautés bénéficiaires
- Participation
- Implication des partenaires sur le terrain (administration, collectivités locales, ONG, secteur privé)

Les modalités suivantes seront utilisées:

**APPROCHE PAR
LA DEMANDE**

- La demande est l'élément moteur
- Les populations planifient, élaborent et mettent en œuvre leurs micro projets
- les demandes de micro-projets et sous-projets sont soumises à l'AFDS pour examen et financement par subvention

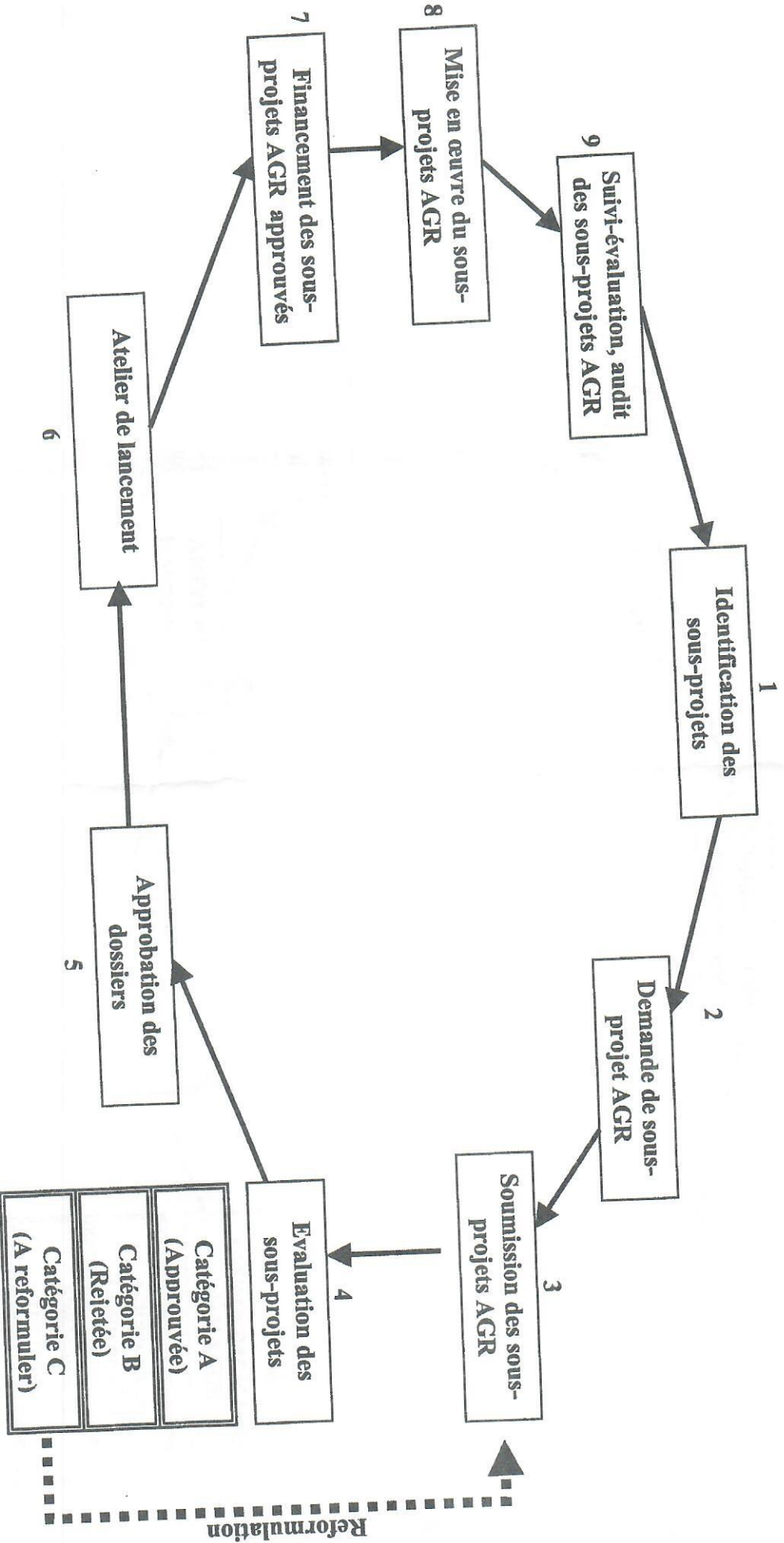
**APPROCHE
FAIRE-FAIRE**

- Le projet n'exécute pas mais s'appuie sur des opérateurs et partenaires
- Les populations contractent avec les prestataires de services pour exécuter leurs micro et sous-projets

**APPROCHE
PARTICIPATIVE**

- Les bénéficiaires sont responsabilisés à toutes les étapes de préparation, de la mise en œuvre et du suivi
- Les bénéficiaires sont formés pour mettre en place des dispositifs de maintenance et de pérennisation des micro projets et sous projets

CYCLE DE SOUS-PROJET AGR



**SEMINAIRE DE LANCEMENT DU PROJET
" FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL "**

Dakar, les 9-10 Octobre 2001

PROGRAMME INDICATIF

HORAIRES	ACTIVITES
MARDI 09 OCTOBRE 2001	
8h 00 - 9h 00	Mise en place des participants
9h 00 - 10h 00	Cérémonie d'Ouverture : Présidence : MDSSN avec MEF <ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue de la Directrice de L'AFDS - Projection de film sur la pauvreté - Discours du Directeur des Opérations de la BM - Discours d'ouverture du MDSSN
10h 00 - 10h 30	Suspension de séance /Pause café
10h 30 - 11h 00	Présentation générale de l'AFDS par la Directrice Générale Présentation du système d'information sur la pauvreté par la DPS
12h 00 - 12h 30	Débats/ Eclaircissements
12h 30 - 13h 00	Inscription dans les ateliers
13h 00 - 14h 30	PAUSE /DEJEUNER
14h 30 - 16h 30	Travaux d'ateliers. Ateliers simultanés sur les thèmes 1 « Appui aux communautés » et 2 « Appui au développement des activités économiques des groupes cibles »
16h 30 - 17h 00	PAUSE CAFE
17h 00 - 18h 00	Suite des travaux d'Ateliers
MERCREDI 10 OCTOBRE 2001	
9h 00 - 11h 00	Suite et fin des travaux d'ateliers
11h 00 - 11h 30	PAUSE CAFE
11h 30 - 12h 30	Lecture et amendement rapport d'Atelier 1
12h 30 - 13h 30	Lecture et amendement rapport d'Atelier 2
13h 30 - 15h 00	PAUSE / DEJEUNER
15h 00 - 15h 30	Mise en place pour la cérémonie de clôture
15h 30 - 16h 00	Lecture des conclusions du séminaire
16h 00 - 16h 30	Cérémonie de clôture
16h 30 - 17h 00	PAUSE CAFE Fin du Séminaire